

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**Comité de la mise en œuvre de la réforme de
l'enseignement Technique et de la Formation
professionnelle (CMR-ETFP)**

**PLAN OPERATIONNEL A MOYEN TERME DE LA
REFORME DE L'ETFP**

Version du 06 août 2012

Elaborée par le CMR avec l'appui de

J.CORTEVAL consultant en maîtrise d'ouvrage

SOMMAIRE

Introduction	page 3
Principes de construction du POMT	page 5
Mise en place des instances de pilotage de la réforme	page 6
Suivi des études stratégiques	page 9
Analyse des besoins et configuration de l'offre	page 11
Mise en œuvre des projets pilotes	page 13
Plannings de réalisation des activités	page 17
Annexes 1 Fiches descriptives des GT	page 20
Annexes 2 Fiches descriptives des étapes du plan	page 24

INTRODUCTION

Le plan opérationnel à moyen terme POMT (2012-2015) vise à définir et à planifier l'ensemble des activités qui concourent à la réforme de l'ETFP

Il est élaboré dès novembre 2009 en référence aux grandes orientations qui ont été précisées au cours du Séminaire National sur la réforme de l'ETFP du 21 au 23 octobre 2009 et ont été intégrées au Plan Stratégique de la Réforme de l'ETFP (PSF ETFP)

Rappel des axes stratégiques

- Axe stratégique 1 : Accès à la formation
- Axe stratégique 2 : Offre de formation
- Axe stratégique 3 : Partenariat Ecole- Entreprise
- Axe stratégique 4 : Insertion professionnelle
- Axe stratégique 5 : Certification des compétences
- Axe stratégique 6 : Gouvernance du système

La prise en compte de chaque axe stratégique se traduit dans le plan opérationnel en activités systématiques à mettre en œuvre ainsi :

- **La facilitation de l'accès à la formation :**
 - Induit l'obligation de traiter la demande économique et la demande sociale avec une forte influence sur les effectifs à traiter, au niveau des besoins
 - Rend nécessaire la construction et la rénovation des structures de formation
 - Nécessite le redéploiement des formations en alternance et en apprentissage
 - Rend nécessaire la recherche de nouveaux modes d'insertion durable
- **-La construction d'une offre de formation en réponse à des demandes :**
 - Exige un partenariat ETFP- entreprise pour la définition et la mise en œuvre des programmes de formation
 - Nécessite la refonte des niveaux de certification par rapport aux qualifications visées
- **La mise en œuvre du partenariat école –entreprise**
 - Est effective sur l'ensemble des activités telles que : la définition des besoins, l'élaboration et la mise en œuvre des programmes, la gouvernance des structures, l'insertion professionnelle (structuration des branches, curricula, implantation, ...)
- **L'amélioration de l'insertion professionnelle**
 - Nécessite l'accueil dans les établissements de publics sous différents statuts
 - Induit une définition des programmes qualifiants au plus près des besoins locaux
 - Demande de la flexibilité dans la mise en œuvre des programmes qualifiants
 - Nécessite un appui à l'insertion
- **La certification des compétences**
 - Nécessite un système de programmes construit sur une approche par compétences
 - Induit une configuration spécifique des espaces de formation : ateliers, laboratoires, salles spécialisées
 - Provoque des changements fondamentaux dans les pratiques pédagogiques des formateurs
 - Nécessite une reconnaissance des acquis professionnels

- Nécessite la mise en place d'un cadre réglementaire national de certification
- **L'adaptation de la gouvernance du système**
 - Induit une évolution de l'organisation du METFP et des structures associées
 - Nécessite la création d'un nouveau modèle d'organisation des établissements
 - Conduit à rénover les modes de management et de gestion des établissements

Le POMT est aujourd'hui structuré autour de 5 composantes lesquelles peuvent évoluer dans l'avenir avec l'intégration possible de nouveaux projets de création ou de rénovation des structures de formation

- La première étape incontournable de mise en œuvre du POMT concerne la mise en place des instances partenariales de pilotage politique et opérationnel de la réforme
- La construction du dispositif d'ETFP étant une réponse à la demande il est indispensable en second lieu d'identifier les besoins en compétences de l'économie ivoirienne permettant ainsi de configurer rapidement une première approche de l'offre globale de formation de l'ETFP
- La troisième composante du plan est constituée par les études stratégiques dont la liste a été arrêtée lors des consultations (METFP/AFD/BM) de juillet 2009. Ces études constituent des étapes préalables ou parallèles à la réalisation des actions pilotes : elles fournissent des informations nécessaires à la prise de décisions
- Les actions pilotes du projet de réforme présentent un double objectif : d'une part elles traitent une partie très ciblée de rénovation de l'offre de formation de l'ETFP et d'autre part, elles permettent d'expérimenter et de finaliser des méthodes, des procédures et des outils relatifs à l'ingénierie de formation en vue de la généralisation de la rénovation de l'offre. A ce jour, deux actions pilotes sont identifiées :
 - Le projet de l'Union Européenne qui au départ dans une logique de réhabilitation individuelle visait le traitement de 10 établissements a été adapté afin de l'intégrer à la démarche du plan stratégique du METFP, laquelle privilégie une entrée par la structuration d'une offre par branche professionnelle
 - La rénovation de l'offre de formation et sa mise en œuvre pour un nombre limité de branches professionnelles (3 à 4 branches) dans le cadre du volet ETFP du programme sous financement C2D

Dans ce cadre, les projets financés par la BID, Fonds Saoudiens, BADEA et l'Etat de Côte d'Ivoire, doivent être mis en cohérence par rapport à cette logique d'expérimentation.

Le POMT constitue un outil important pour suivre l'évolution de la réforme de l'ETFP. D'une part le respect par les opérateurs des orientations et des phases logiques d'ingénierie constitue une garantie par rapport aux objectifs visés et aux procédures mises en œuvre dans les différentes activités. D'autre part les programmations prévisionnelles des activités sont à la base des tableaux de bord de la réforme

Ce document sera pleinement exploitable lorsque' il aura été validé par les instances de pilotage politique et opérationnel de la réforme de l'ETFP

Document validé le : _____

PRINCIPES DE CONSTRUCTION DU POMT

Au delà de la mise en place des instances partenariales de pilotage politique et opérationnel de la réforme l'objectif du Plan Opérationnel est d'intégrer tous les projets concourant à la réforme de l'ETFP avec les préoccupations suivantes :

- Le respect des orientations stratégiques et des phases opérationnelles de l'ingénierie de la réforme
- La recherche d'efficacité par la répartition des thèmes d'expérimentation entre les différents projets pilotes de manière à éviter les chevauchements et les répétitions
- L'harmonisation entre les contenus de projets de manière à couvrir l'ensemble des champs de l'ingénierie de la réforme
- Le phasage des différentes activités par la mise en place d'un chronogramme général de réalisation des projets
- La création d'un modèle de dispositif d'ETFP qui s'imposera à tous les acteurs du système

La prise en considération de ces obligations conduit à formuler les principes de base suivants pour l'élaboration et la mise en œuvre du POMT

Principe 1- Le pilotage politique de la mise en œuvre du POMT est assuré par le Comité Paritaire de suivi de la convention cadre de partenariat, le pilotage opérationnel est assuré par le CMR ETFP avec l'appui des groupes techniques et de la Cellule de Développement du Partenariat.

Le POMT ayant un caractère évolutif les différentes versions seront mises à jour par le CMR ETFP en collaboration avec les services, les partenaires et les opérateurs concernés et validées par le Comité Paritaire

Principe 2 - Les plans opérationnels détaillés et les chronogrammes de chaque opération s'imposent à tous les acteurs intervenant dans la réforme de l'ETFP : services du METFP et structures associées, partenaires et opérateurs

Principe 3 – Toutes les opérations et tous les projets qui peuvent apporter un résultat tangible et de la valeur ajoutée à la réforme de l'ETFP doivent être systématiquement intégrées au POMT

Principe 4 – Le Comité de mise en œuvre de la réforme CMR ETFP assure la capitalisation des résultats des opérations et leur exploitation en vue de la généralisation de la réforme

PLAN OPERATIONNEL DETAILLE

MISE EN PLACE DES INSTANCES DE PILOTAGE DE LA REFORME

La mise en place des instances de pilotage politique et opérationnel de la réforme de l'ETFP est réalisée selon le schéma qui a été proposé dans l'étude N°1 sur la mobilisation et l'organisation du partenariat et validé lors du séminaire des 28 et 29 juin 2012

Le premier tableau ci-dessous présente l'ensemble des étapes de la mise en place avec un calendrier de réalisation

A l'issue du séminaire le Comité de mise en œuvre de la réforme (CMR ETFP) devait proposer la liste et la composition des groupes techniques qui seront chargés du pilotage opérationnel et du suivi de toutes les activités concourant à la réforme de l'ETFP

Le CMR propose une liste de 7 groupes techniques qui, selon le calendrier ci-dessous, devront être installés en août 2012 :

- Groupe technique Besoins de Formation (GT BF)
- Groupe technique Ingénierie pédagogique (GT IP)
- Groupe technique Gouvernance des structures (GT GS)
- Groupe technique Etudes stratégiques GT ES
- Groupe technique projet UE GT UE
- Groupe technique C2D GT C2D
- Groupe technique d'intégration de projets de réforme GT IP *

*Ce groupe technique est prévu pour intégrer tous les projets en cours d'instruction : BAD, BADEA, BID, Etat, etc.

NB : Les GT peuvent créer en leur sein autant de sous groupes que nécessaires.

Le second tableau de ce chapitre propose le calendrier de mise en place de ces groupes.

Chaque groupe technique fait l'objet d'une fiche descriptive détaillée présentant le champ d'intervention, la composition, les principales activités, les principaux outils utilisés. Les fiches sont intégrées dans les annexes du POMT.

Mise en place des instances partenariales de pilotage					
Phases	Activités	Objectifs poursuivis	Calendrier	Responsables	Acteurs
Mise en place des instances partenariales	Signature de l'arrêté conjoint METFP/MEF	Permettre le financement des instances	juil-12	Cabinet	CMR
	Signature de création des structures	Création officielle	juil-12	Cabinet	CMR
	Installation des instances	Désigner les membres Rendre opérationnel	Dernière semaine de juillet	Cabinet	CMR
	Fonctionnement effectif des instances	Mettre en place les plans d'actions et les budgets	sept-12	Comité paritaire	CMR
Comité de mise en œuvre de la réforme	Elaboration du plan d'action	Rendre opérationnel CMR	août-12	CMR	CMR/GT
	Création des groupes techniques	Opérationnaliser toutes les activités du POMT	août-12	CMR	CMR
	Préparation des budgets	Prévoir les moyens d'action	août-12	CMR	GT
	Outillage du CMR et des GT	Mettre à disposition les procédures et outils de pilotage et suivi	juillet à septembre - 12	CMR	CMR/consultant maîtrise d'ouvrage
Comité paritaire de pilotage	Elaboration du plan d'action et du budget	Rendre opérationnel le Comité paritaire de pilotage	sept-12	Cabinet/ Secteur Privé	CMR
Cellule de Développement	Elaboration du plan d'action et du budget	Rendre opérationnel la Cellule de Développement	sept-12	Secteur Privé	CGECI/CMR

Mise en place des groupes techniques					
Phase	Activités	Objectifs poursuivis	Calendrier	Responsable	Acteurs
Groupe Technique C2D	Création du GT C2D	Nomination du responsable et des membres du GT	05-juil-12	Cabinet	GT C2D
	Elaboration du plan d'action	Lancement et suivi de l'étude de faisabilité	05-juil-12	CMR	GT C2D
	Installation du groupe technique	Fournir les moyens d'action techniques et matériels	Juillet 2012	Cabinet	CMR
Groupe Technique Projet UE	Création du GT UE	Nomination du responsable et des membres du GT	Juillet 2012	Cabinet	Comité de Pilotage UE
	Elaboration du plan d'action	Lancement et suivi du projet pilote UE	Août 2012	CMR	GT UE
	Installation du groupe technique	Fournir les moyens d'action techniques et matériels	Août 2012	CMR	CMR/GT UE
Groupe Technique Besoins de formation BF	Création du GT BF	Nomination du responsable et des membres du GT	Sept 2012	Cabinet	CMR
	Elaboration du plan d'action	Suivre et exploiter les actions d'études de besoins	Sept 2012	CMR	GT BF
	Installation du groupe technique	Fournir les moyens d'action techniques et matériels	Sept 2012	Comité Paritaire de Pilotage	CMR/CDPE
Groupe Technique Ingénierie pédagogique IP	Création du GT IP	Nomination du responsable et des membres du GT	Sept 2012	Cabinet	CMR
	Elaboration du plan d'action	Pilotage et suivi des opérations d'ingénierie pédagogique des actions pilotes	Sept 2012	CMR	GT IP
	Installation du groupe technique	Fournir les moyens d'action techniques et matériels	Sept 2012	Comité Paritaire de Pilotage	CMR/CDPE
Groupe Technique Gouvernance des Structures GS	Création du GT GS	Nomination du responsable et des membres du GT	Sept 2012	Cabinet	CMR
	Elaboration du plan d'action	Pilotage et suivi des opérations de gouvernance des actions pilotes	Sept 2012	CMR	GT GS
	Installation du groupe technique	Fournir les moyens d'action techniques et matériels	Sept 2012	Comité Paritaire de Pilotage	CMR/CDPE
Groupe Technique suivi des Etudes ET	Création du GT ET	Nomination du responsable et des membres du GT	Sept 2012	Cabinet	CMR
	Elaboration du plan d'action	Suivre et exploiter les résultats des études	Sept 2012	CMR	GT ET
	Installation du groupe technique	Fournir les moyens d'action techniques et matériels	Sept 2012	Comité Paritaire de Pilotage	CMR/CDPE
Groupe Technique intégration des projets	Création du GT SP	Nomination du responsable et des membres du GT	Sept 2012	Cabinet	CMR
	Elaboration du plan d'action	Coordonner la réalisation de l'ensemble des projets de la réforme de l'ETFP	Sept 2012	CMR	GT SP
	Installation du groupe technique	Fournir les moyens d'action techniques et matériels	Sept 2012	Comité Paritaire de Pilotage	CMR/CDPE

PLAN OPERATIONNEL DETAILLE

SUIVI DES ETUDES STRATEGIQUES

Une liste de 7 études stratégiques a été arrêtée dans les ateliers qui ont suivi la production du RESEN. Les TDR ont été élaborés et finalisés en 2011.

Les deux études financées par la BM ont été réalisées durant le premier semestre 2012. Les résultats ont été présentés et validés au cours de séminaires de restitution.

Les études financées par l'UE sont en cours de programmation. L'étude sur les coûts d'investissements de la réforme devrait se dérouler au cours du dernier trimestre 2012. Celle sur l'EP privé est programmée pour le premier trimestre 2013.

Les DAO des études financées par l'AFD ont été transmis aux bureaux d'études le 17 juillet 2012.

Il est important de noter 2 modifications par rapport au schéma initial :

- Afin d'éviter les chevauchements, l'étude N°6 sur les facteurs favorisant l'insertion professionnelle prévue au financement de l'AFD a été supprimée et remplacée par l'étude de faisabilité du volet 2 insertion/emploi du programme C2D dont la maîtrise d'ouvrage a été transmise au Ministère d'Etat - Ministère de l'emploi.
- L'étude N°3 comporte un volet sur les coûts des réhabilitations et des constructions de structures. En raison du manque actuel de vision sur l'offre globale de formation du dispositif, il est proposé de réduire cette partie de l'étude et d'introduire une analyse quantitative légère des métiers identifiés dans les projets CODIFOR afin de mieux cerner les informations permettant de formuler une première version de l'offre globale de formation.

Le tableau suivant présente le calendrier de réalisation et d'exploitation des résultats de ces études.

SUIVI ET EXPLOITATION DES ETUDES STRATEGIQUES				
Phase	Activités	Calendrier	Responsable	Acteurs/ opérateurs
Etude 1 : Mobilisation et organisation du partenariat financement BM	Réalisation de l'étude	fev à mai 2012	CMR	Z Kone
	Mise en œuvre des résultats	juil à sept 2012	CMR	CMR/consultant maîtrise d'ouvrage
Etude 2 : Etude sur l'organisation de l'alternance et ds conditions de déploiement de l'apprentissage financement BM	Réalisation de l'étude	avril à juin 2012	GT ET	SFERE
	Exploitation mise en œuvre des résultats	cf programme des actions pilotes	CMR	GT ET/consultant maîtrise d'ouvrage
Etude 3 : Etude des coûts d'investissement financement UE	Modification des TDR	juil-12	CMR	UE
	Réalisation de l'étude	sept-nov 2012	GT ET	ONUDI
	Exploitation mise en œuvre des résultats	cf programme des actions pilotes	CMR	GT ET/consultant maîtrise d'ouvrage
Etude 4 : Coûts de fonctionnement des formations financement AFD	Demande de proposition	17-juil-12	CMR	CMR
	Sélection de l'opérateur	17 août 12	CMR	CMR
	Réalisation de l'étude	Sep-nov12	GT ET	opérateur sélectionné
	Exploitation des résultats dans la finalisation de l'offre de formation	cf programme des actions pilotes	CMR	GT ET/consultant maîtrise d'ouvrage
Etude 5 : Etude de l'organisation du METFP et des structures financement AFD	Demande de proposition	17-juil-12	CMR	CMR
	Sélection de l'opérateur	17 août 12	CMR	CMR
	Réalisation de l'étude	Sep-nov12	GT ET	opérateur sélectionné
	Exploitation des résultats dans la finalisation de l'offre de formation	cf programme des actions pilotes	CMR	GT ET/consultant maîtrise d'ouvrage
Etude 7 : Développement de l'enseignement professionnel privé financement UE	Réalisation de l'étude	déc 12 - janvier 13	GT ET	ONUDI
	Exploitation des résultats	fév-mars 13	CRM	GT ET/consultant maîtrise d'ouvrage

PLAN OPERATIONNEL DETAILLE

ANALYSE DES BESOINS ET CONFIGURATION DE L'OFFRE

Une première approche de l'offre globale de formation du dispositif d'ETFP doit être mise à disposition du METFP et des partenaires de la réforme en amont du lancement des opérations de réforme afin d'être plus à même de piloter le processus et de prendre les décisions qui s'imposent.

Il est donc indispensable d'adapter les procédures d'analyse des besoins compétences à ce contexte de manière à obtenir le plus rapidement possible les informations permettant d'élaborer une première ébauche de la nouvelle carte des formations

Pour cela l'analyse des besoins doit être conduite en trois phases

- La phase 1 qui est conduite par les partenaires CGECI /METFP avec CODIFOR vise à structurer les branches professionnelles et produire les répertoires de métiers par branches. Cette première phase indispensable devrait se terminer fin novembre 2012 . Des activités complémentaires à cette action sont prévues pour renforcer les compétences des acteurs de l'analyse des besoins
- La phase 2 est constituée par une analyse quantitative légère des métiers identifiés. Cette étape devrait fournir des estimations sur les effectifs à former par branches elle serait réalisée en deux temps
 - d'une part avec les référents et des spécialistes sur les 3/4 branches qui feraient l'objet du programme C2D
 - d'autre part dans le cadre de l'étude stratégique N°3 pour les 9/10 autres branches.

A l'issue de ces 2 premières phases il serait possible d'établir une première ébauche de la carte des formations, c'est pourquoi la réalisation de cette seconde phase présente un caractère d'urgence

- La phase 3 dont l'objectif est d'approfondir les données qualitatives et quantitatives en vue d'affiner les flux à former et de préciser les modalités de formation pour chaque branche traitée devraient être confiée aux opérateurs en charge des divers projets pilotes de restructuration de l'offre dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche APC

Le tableau suivant présente les opérations à conduire pour chaque phase et le calendrier de réalisation

Analyse des besoins et configuration de l'offre					
Phase	Activités	Objectifs poursuivis	Calendrier	Responsable	Acteurs/opérateurs
Structuration des branches professionnelles et activités liées Phase 1	Structuration et analyse de 6 premières branches	Définir les contours de 6 premières branches et les répertoires de métier	août à déc 2011	CGECI/METFP	GT BF/ CODIFOR
	Structuration et analyse de 7 autres branches	Définir les contours de 7 autres branches et les répertoires de métier	juil à nov 2012		
	Observatoires de l'emploi et analyse quantitative des métiers	Aborder l'aspect quantitatif des besoins pour 1 à 3 branches	juil -oct 2012		
	Former les référents à l'analyse qualitative des besoins	Aborder l'aspect qualitatif des besoins pour 1 à 3 branches	sept -nov 2012		
	Mise en œuvre d'actions de communications	Donner à la CGECI les moyens de communiquer sur les dispositifs formation-emploi	sept-déc 2012		
	Implication des organisations professionnelles dans les dispositifs emploi-formation	Renforcer le partenariat école-entreprise dans le dispositif d'ETFP	oct-déc 2012		
Analyse quantitative légère des métiers Phase 2	Estimer les effectifs de salariés des métiers identifiés dans la phase précédente	Modifier les TDR de l'étude N°3 afin de disposer d'éléments permettant une préfiguration de l'offre	sept-déc 2012	CMR/CDPE	GT BF/ONUDI
Pré configuration de l'offre	Réalisation de la carte de l'offre existante	Donner au METFP et aux partenaires un schéma initial de dispositif permettant de piloter la réforme	déc -12	CMR/CDPE	GT BF
	Proposition des éléments d'une offre sectorielle renouvelée				
Analyse qualitative approfondie des métiers Phase 3	Portrait de secteur et analyse de situation de travail	Recenser les informations nécessaires à l'élaboration des programmes selon l'approche par compétences dans les projets pilotes	Voir programmation des projets pilotes	CMR/CDPE	Opérateur C2D et ONUDI/DPDP
	Approfondissement des analyses légères				

PLAN OPERATIONNEL DETAILLE

MISE EN ŒUVRE DES PROJETS PILOTES DE LA REFORME

Les actions pilotes du projet de réforme (financées par différents bailleurs) présentent un double objectif : d'une part elles traitent une partie très ciblée de rénovation de l'offre de formation de l'ETFP et d'autre part elles permettent d'expérimenter et de finaliser des méthodes des procédures et des outils relatifs à l'ingénierie de formation en vue de la généralisation de la rénovation de l'offre

A ce jour deux actions pilotes sont identifiées :

- Le projet de l'Union Européenne qui au départ dans une logique de réhabilitation individuelle visait le traitement de 10 établissements et qui a été adapté afin de l'intégrer à la démarche du plan stratégique du METFP laquelle privilégie une entrée par la structuration de l'offre par branche professionnelle
- La rénovation de l'offre de formation et sa mise en œuvre pour un nombre limité de branches professionnelles (3 à 4 branches) dans le cadre du volet EFTP du programme sous financement C2D AFD

Logigramme du Plan Opérationnel

La réforme de l'ensemble du dispositif de formation de l'ETFP se réalisera par l'addition de projets se limitant à certaines branches professionnelles ou certains établissements financés par différents bailleurs

Il importe donc de mettre en œuvre une méthodologie unique dans laquelle s'inscriront tous les projets concourant à la rénovation de l'offre de formation de l'ETFP

Cette condition est indispensable pour :

- Produire un modèle unique de programmes de formation basée sur l'approche par compétences
- Définir un nouveau cadre national de certification
- Créer un réseau d'établissements par filières de formation
- Offrir une carte de formation logique et cohérente
- Faciliter l'intégration de tout projet visant la rénovation d'une partie de l'offre

Cette méthodologie se présente sous la forme de 16 étapes organisées dans le « logigramme de l'ingénierie de la réforme de l'ETFP »

Chaque étape fait l'objet d'une fiche descriptive qui est intégrée en annexe du document

Articulation des projets pilotes

Chaque projet en fonction de ses objectifs devra enchaîner tout ou partie de ces étapes

Les procédures et les outils à mettre en œuvre pour la réalisation de ces étapes seront :

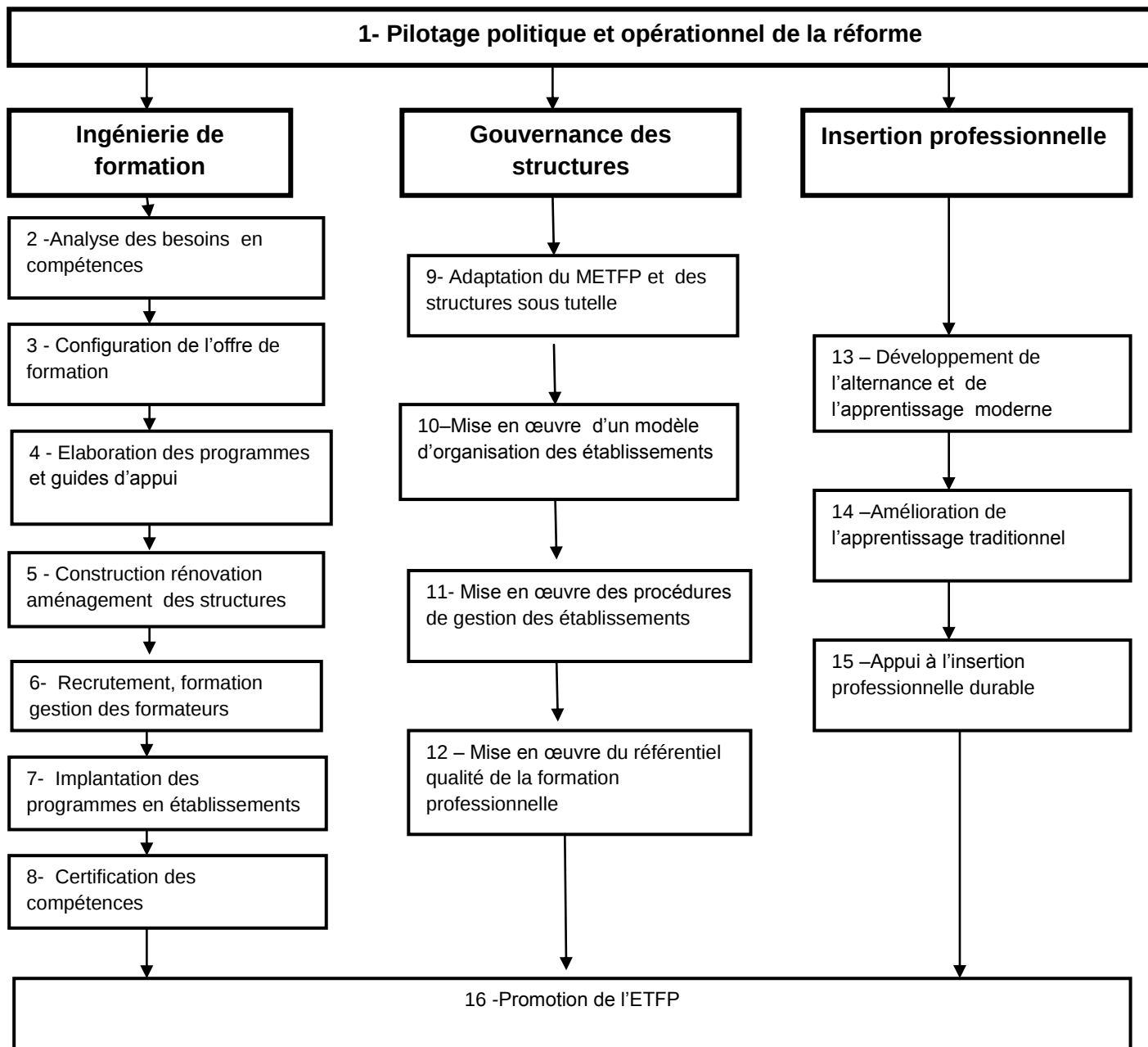
- Soit mis à disposition des opérateurs par le METFP – c'est le cas de la méthodologie d'élaboration des programmes de formation qui a été élaborée par le DPDP
- Soit expérimentées par les opérateurs des projets pilotes à partir d'un cahier des charges qui leur sera transmis le Comité de mise en œuvre du projet

Les thèmes à expérimenter sont répartis entre le projet UE et le volet EFTP du programme C2D en fonction des champs couverts par les deux projets, des publics traités et des finalités des formations

Dans les pages suivantes sont successivement présentés :

- Le logigramme de l'ingénierie de la réforme
- Les opérations préparatoires au lancement du programme C2D dont une étude de faisabilité
- La répartition des thèmes d'expérimentation de l'ingénierie entre les 2 projets pilotes

LOGIGRAMME DE L'INGENIERIE DE LA REFORME DE L'ETFP



PREPARATION DU VOLET ETFP DU PROGRAMME C2D

Phases	Activités	Objectifs poursuivis	Calendrier	Responsable	Opérateurs
Préparation	Adresse aux Cabinets d'Etudes	Préparation administrative du lancement des études	06-juil-12	CTC2D	Différents services concernés
	Manifestation d'intérêt par les Cabinets		09-juil-12		
	Préparation des DAO		09 au 13 juillet 2012		
	Envoi TDR/DAO aux Cabinets d'études		13-juil-12		
	Réception des propositions d'offres		10-août-12		
	Désignation du Cabinet retenu		17-août-12		
	Enquête légère quantitative sur 3/4 branches	Préparation technique du lancement des études	mois août 2012	CTC2D	référents/spécialistes
	Préconfiguration de l'offre sur 3/4 branches		03-sept-12	CTC2D	
Réalisation de l'étude de faisabilité	Démarrage de l' étude	Suivre la réalisation des études	03-sept-12	CTC2D	Opérateur sélectionné
	Suivi de l'étude		3sep au 9nov 12	CTC2D	
	Dépôt du rapport d' étude		09-nov-12	CTC2D	Opérateur sélectionné
Réalisation du volet ETFP du projet	Exploitation de l' étude	Préparation du volet ETFP du projet	à partir de nov 12	CTC2D	
	Volet ETFP du projet	Lancement du volet ETFP du projet	fev 13	CTC2D	Opérateur sélectionné

Coordination des projets pilotes					
Phases	Projet pilote UE		Volet ETEP C2D		Observations
	Application	Expérimentation	Application	Expérimentation	
2 -Analyse des besoins en compétences		Recensement des besoins locaux en qualification (10 établissements)	Méthodologie APC portrait de secteur et AST (3 branches)		3ème phase du processus d'analyse des besoins
3 - Configuration de l'offre de formation		Définition des plateaux techniques des CFP		Ajustement de l'offre et carte pour 3 /4 branches professionnelles	
4 -Elaboration programmes et guides d'appui	Elaboration de programmes CAP		Elaboration des programmes pour les 3 filières		Application de la méthodologie APC arrêtée par DPDP
5 -Construction rénovation des structures de formation		Standardisation de réhabilitation et création de plateaux techniques		Standardisation de création d'établissements polyvalents	Exploitation des résultats de l'étude N°3
6- Recrutement, formation gestion des formateurs		Procédures de recrutement et plan de formation	Application des procédures proposées par projet UE		En liaison avec la rénovation de l'IPNEPT
7- Implantation des programmes en établissements		Flexibilité des programmations et accueil multi publics		Mise en œuvre de programmes élaborés en APC	En liaison avec DPDP
8- Certification des compétences		Certification de programmes qualifiants - validation des acquis		Procédures de certifications en APC	En liaison avec DPDP/DEX aboutir au nouveau cadre national de certification
9- Adaptation du METFP et des structures sous tutelle		Rénovation IPNEPT			Exploitation de l'étude N°5
10- Elaboration d'un modèle d'organisation des	Sensibilisation des personnels à la réforme et à l'autonomie			Elaboration des modèles d'organisation et formation des personnels	Coordination CMR
11- Elaboration de procédures de gestion				Elaboration des procédures et formation des personnels	Coordination CMR
12 – Elaboration et mise en œuvre du référentiel qualité	Application de la démarche aux CFP			Définition des processus, standards et indicateurs	Coordination CMR
13 – Développement de l'alternance et de l'apprentissage moderne		Mise en œuvre pour les programmes qualifiants		Mise en œuvre pour les dispositifs diplômants	
14 –Amélioration de l'apprentissage traditionnel		En liaison avec volet insertion du C2D			Coordination CMR
15 –Appui à l'insertion professionnelle d		Procédures adaptées au type de public traité		Procédures adaptées au type de public	Appui DDAI

16 -Promotion de l'ETFP	Participation à la communication sur l'ETFP		Participation à la communication sur l'ETFP		Schéma général de communication du METFP
-------------------------	---	--	---	--	--

PLAN OPERATIONNEL DETAILLE

PLANNINGS DE REALISATION DES ACTIVITES

Deux plannings de réalisation des activités ont été établis à partir des tableaux précédents et sont présentés ci-dessous

Le premier planning regroupe les calendriers de réalisation de la mise en place des instances de pilotage de la réforme et la préparation du volet ETFP du programme C2D

Le second planning regroupe les calendriers de réalisation des études stratégiques et des analyses de besoins

Le planning détaillé de réalisation du projet pilote UE sera établi en collaboration avec la Délégation UE et les experts ONUDI début septembre 2012

Le planning détaillé de réalisation du volet ETFP du programme C2D sera établi à l'issue de l'étude de faisabilité

PLANNING MISE EN PLACE DES INSTANCES ET PREPARATION DU VOLET ETPF DU PROGRAMME C2D																													
					juillet				août				septembre				octobre				novembre								
Mise en place des instances partenariales																													
Mise en place des instances partenariales	Signature de l'arrêté conjoint METFP/MEF																												
	Signature de création des structures																												
	Installation des instances																												
	Fonctionnement des instances																												
Comité de mise en œuvre de la réforme	Elaboration du plan d'action																												
	Création des groupes techniques																												
	Préparation des budgets																												
	Outillage du CMR et des GT																												
Comité paritaire	Elaboration plan d'actionbudget																												
Cellule	Elaboration plan d'action et budget																												
Préparation du volet ETPF du programme C2D																													
Préparation	Adresse aux Cabinets d'Etudes				6/7																								
	Manifestation d'intérêt par les Cabinets				9/7																								
	Préparation des DAO				9-13/7																								
	Envoi TDR/DAO aux Cabinets				13/7																								
	Réception des propositions d'offres								10/8																				
	Désignation du Cabinet retenu								17/8																				
	Enquête quantitative sur 3/branches																												
	Préconfiguration de l'offre sur 3/4												3/9																
Réalisation de l'étude de faisabilité	Démarrage de l' étude												3/9																
	Suivi de l'étude																												
	Dépôt du rapport d' étude																				9/11								
Réalisation du volet ETPF du projet	Exploitation de l' étude																												
	Volet ETPF du projet																												

PLANNINGS DE REALISATION DES ETUDES STRATEGIQUES ET ANALYSES DE BESOINS																			
	2011				2012										2013			Observations	
	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	juin	jui	aou	sep	oct	nov	dec	janv	fev	mar
Etudes stratégiques																			
Etude 1 : Mobilisation et organisation du partenariat																			financement BM
Etude 2 : Etude sur l'alternance et l'apprentissage																			
Etude 3 : Etude des coûts d'investissement																			financement UE
Etude 4 : Coûts de fonctionnement des formations																			financement AFD
Etude 5 : Etude de l'organisation du METFP et des structures																			
Etude 7 : Développement de l'enseignement professionnel privé																			financement BM
Analyses des besoins																			
Structuration des 6 premières branches																			Projet CODIFOR
Structuration des 7 autres branches																			
Observatoires de l'emploi																			
Formation des référents																			
Actions de communication																			
Analyse quantitative légère																			ONUDI
Pré-configuration de l'offre																			CMR ETFP

ANNEXES

Annexe 1 Fiches descriptives des groupes techniques

Fiche descriptive des Groupes techniques	Fiche descriptive des Groupes techniques
Groupe Technique de Pilotage technique du projet C2D	Groupe Technique de Pilotage technique du projet UE
GTC2D	GTUE
Participants : Coordonnateur: IG M GBATO	Participants : Coordonnateur:
Activités : Préparation administrative de l'étude de faisabilité Organisation et exploitation de l'étude quantitative légère Suivi et exploitation de l'étude de faisabilité Coordination des expérimentations d'ingénierie avec le GTUE Mise à disposition de l'opérateur des cahiers des charges d'expérimentations élaborés par les GT Thématiques Pilotage opérationnel du projet -suivi -évaluation	Activités : Finalisation du plan d'activités avec les experts ONUDI Coordination des expérimentations d'ingénierie avec le GTC2D Mise à disposition de l'opérateur des cahiers des charges d'expérimentations élaborés par les GT Thématiques Pilotage opérationnel du projet -suivi -évaluation
Procédures et outils utilisés Questionnaires d'analyse légère des besoins Tableau de bord de réalisation de l'étude de faisabilité Procédures d'application et cahier des charges des expérimentations des étapes d'ingénierie Tableau de bord de réalisation du projet C2D	Procédures et outils utilisés TDR du projet UE Programme des activités Procédures d'application et cahier des charges des expérimentations des étapes d'ingénierie Tableau de bord de réalisation du projet UE

Fiche descriptive des Groupes techniques
Groupe Technique de Pilotage des Etudes Stratégiques
GTET
Participants : Coordonnateur:
Activités : Participation aux sélections des opérateurs Elaboration des plannings de réalisation des études Assistance aux opérateurs pour les prises de contact et l'accès aux sources documentaires Suivi régulier du déroulement des études Organisation des restitutions intermédiaires et finales Exploitation des résultats des études
Procédures et outils utilisés TDR des études Plannings de réalisation Grilles d'exploitation des études

Fiche descriptive des Groupes techniques
Groupe Technique d'Intégration des Projets de réforme
GTIP
Participants : Coordonnateur:
Activités : Coopération avec le SERCEP pour l'analyse des opérations prévues (financées par différents bailleurs) Positionnement des opérations prévues avec le plan d'ingénierie de réforme Décision de création de projets ou d'intégration des opérations dans des projets existants Suivi de la réalisation des projets
Procédures et outils utilisés Descriptifs des opérations prévues Schéma général et fiches descriptives du Plan d'ingénierie de réforme Tableau de bord de réalisation des projets de réforme

Fiche descriptive des Groupes techniques
Groupe Technique d'Analyse des besoins en compétences
GTAB
Participants : Coordonnateur:
Activités : Etape 1 –Structuration des branches, répertoire des métiers Etape 2 – Analyse quantitative des métiers Elaboration d'ébauches de cartes de formation à l'issue des étapes 1 et 2 Etape 3 – Analyse détaillée des contenus de métiers et des compétences afférentes –approfondissement des approches quantitatives Finalisation de l'offre de formation, affinement de la carte des formations Formation des référents et des concepteurs de programmes aux techniques d'analyse des besoins en compétences
Procédures et outils utilisés Choix des techniques d'analyses des besoins en fonction des résultats attendus Description de la configuration d'une offre de formation Procédures d'élaboration des offres de formation à partir des analyses

Fiche descriptive des Groupes techniques
Groupe Technique d'Ingénierie Pédagogique
GTIP
Participants : Coordonnateur:
Activités : Elaboration des programmes de formation Elaboration du cadre de certification Définition des équipements spécifiques Formation des formateurs Assistance à l'implantation technique et pédagogique des programmes Evaluation des programmes de formation
Procédures et outils utilisés Méthodologie d'élaboration des programmes selon une APC adaptée Cadre national de certification rénové Liste standard d'équipements par programme Fiches profils des formateurs, procédures de recrutement, plan de formation Procédures et outils d'implantation technique et pédagogique des programmes APC en résidentiel, en alternance , en qualifiant , en formation continue.

Fiche descriptive des Groupes techniques
Groupe Technique de Gouvernance des Structures
GTGS
Participants : Coordonnateur:
Activités : Elaboration des modes d'organisation fonctionnelle des structures et des instances de direction et de conseil Elaboration des procédures de management, et de gestion administrative et financière des structures Formation des personnels d'encadrement Elaboration d'un référentiel qualité de l'ETFP : processus, standards, indicateurs Mise en œuvre de la démarche qualité Feed Back et mesures du degré de satisfaction de clients
Procédures et outils utilisés Schémas et fiches d'organisation des structures, organigrammes fonctionnels Buisines Plans des établissements- Outils de gestion administrative et financière Plan de formation des personnels d'encadrement Outils de la démarche qualité- Outils de mesure des degrés de satisfaction

Annexe 2 Fiches descriptives des étapes du plan d'ingénierie de la réforme

PLAN D'INGENIERIE DE LA REFORME DE L'ETFP	
Fiche descriptive	
Etape1	PILOTAGE DE LA REFORME DE L'ETFP
Objectifs : Réformer le cadre légal et institutionnel de l'ETFP Piloter en partenariat (école-entreprise) les activités de réforme de l'ETFP Définir le plan opérationnel à moyen terme de la réforme Planifier les activités Valider les termes de références et les budgets des activités Suivre, évaluer, capitaliser les méthodologies et les résultats des activités Réviser régulièrement le plan opérationnel à moyen terme	
Résultats attendus Le cadre légal de l'ETFP est réformé Les comités et groupes techniques sont opérationnels Les activités de réforme sont planifiées Les termes de référence et les budgets des activités sont disponibles Les activités sont suivies les résultats sont validés et capitalisés Le POMT est régulièrement mis à jour	
Méthodologie Les comités et groupes technique sont installés selon les modalités définies dans l'étude N°1 et validées en ateliers de restitution Le Comité paritaire de suivi de la convention de partenariat assure le pilotage politique de la réforme, le Comité de mise en œuvre de la réforme, la Cellule de développement et les Groupes techniques couvrent tous les aspects opérationnels de la réforme Les activités des instances de pilotage sont définies par des fiches descriptives, des plans d'actions, des plannings de réalisation Chaque instance de pilotage est dotée de l'outillage méthodologique nécessaire Le cadre légal de l'ETFP est révisé à l'issue des études stratégiques et à l'achèvement des projets pilotes	
Positionnement de l'activité Ce pilotage couvre l'ensemble des activités sur la durée du plan de réforme. Les décisions des instances de pilotage politique et opérationnel s'imposent à tout acteur et opérateur intervenant dans le champ de la réforme	
Points clés Toutes les activités concourant à la réforme doivent être couvertes par un Groupe technique. Veiller à la composition des groupes de travail en fonction des objectifs opérationnels poursuivis	

PLAN D'INGENIERIE DE LA REFORME DE L'ETFP	
Fiche descriptive	
Etape 2	ANALYSE DES BESOINS EN COMPETENCES
Objectifs : Définir les besoins en compétences des différents secteurs de l'économie en termes quantitatifs et qualitatifs Recenser à travers les besoins les éléments nécessaires pour configurer une offre et définir une carte des formations Obtenir par des analyses approfondies les informations nécessaires à l'élaboration des programmes de formation	
Résultats attendus Les branches d'activités économiques sont structurées et les répertoires de métiers sont identifiés Les données permettant une première ébauche de l'offre et de la carte des formations sont disponibles en amont du lancement des opérations de réforme Les données permettant d'affiner l'offre et la carte des formations sont recensées lors de l'intégration des projets de réforme Les rédacteurs de programmes disposent des informations tâches/compétences nécessaires Les référents de branches et rédacteurs de programmes sont formés aux techniques d'analyses de besoins en compétences	
Méthodologie En raison de la situation actuelle la méthodologie d'analyse des besoins est organisée en 3 phases : Phase 1 Structuration des branches, élaboration des répertoires de métiers Phase 2 Recensement de données quantitatives sur les métiers (ces deux étapes permettent de dresser une ébauche d'offre et de carte générales) Phase 3 Analyse approfondie des tâches et compétences par métiers en amont de l'élaboration des programmes Durant la réalisation de ces 3 phases formation méthodologique des opérateurs	
Positionnement de l'activité Ces phases se situent en amont ou au lancement des projets de réforme et sont assurées par les référents et rédacteurs de programmes. Elles doivent se répéter en cours de processus pour le traitement des demandes de formation continue de la part des entreprises, un corps de conseillers en formation doit être constitué et formé pour assurer cette activité	
Points clés De la nature et de la fiabilité des données recueillies dépendent la qualité de l'offre et le contenu des programmes de formation d'où l'importance primordiale à accorder à la réalisation de ces opérations	

PLAN D'INGENIERIE DE LA REFORME DE L'ETFP	
Fiche descriptive	
Etape 3	CONFIGURATION DU DISPOSITIF D'ETFP
Objectifs : Pour chaque branche professionnelle définir la liste des programmes des formations diplômantes par niveaux de qualification Définir les établissements polyvalents et spécialisés ainsi que la carte des implantations Définir les plateaux techniques des CFP pour les formations qualifiantes Préciser les modalités de formation : alternance et apprentissage	
Résultats attendus Pour chaque branche la liste des diplômes délivrés par niveaux de qualification est établie La carte d'implantation des formations diplômantes et des domaines qualifiants est disponible Pour chaque établissement les modalités de formation sont précisées	
Méthodologie L'offre de formation définitive est configurée par branche professionnelle ou filière transversale selon le processus suivant : - définir la liste des métiers transverses communs à plusieurs branches - identifier les niveaux de qualification afférents à chaque métier - réaliser les agrégations de métiers débouchant sur des programmes de formation - à partir des données quantitatives et économiques définir les établissements spécialisés et la carte générale des implantations - préciser les modalités de formation propres à chaque établissement --définir la composition des plateaux techniques des CFP en fonction des données régionales économiques /emplois	
Positionnement de l'activité Il est important de configurer l'offre de formation en deux temps : - une ébauche d'offre en amont du lancement des opérations pilotes afin de donner une vision globale aux instances de pilotage - une version affinée de l'offre et de la carte des implantations lors du traitement de chaque branche par les projets pilotes	
Points clés Suite logique de l'analyse des besoins ; la qualité de l'offre dépend de la fiabilité des données recueillies dans l'étape précédente La qualité de l'offre dépend également du respect de la méthodologie séquentielle basée sur un enchaînement d'étapes logiques	

PLAN D'INGENIERIE DE LA REFORME DE L'ETFP	
Fiche descriptive	
Etape 4	ELABORATION DES PROGRAMMES ET GUIDES D'APPUI
Objectifs : Elaborer des programmes de formations et des guides d'implantation selon une approche par compétences adaptée au contexte ivoirien Concevoir une architecture de programmes répondant aux besoins et attentes des branches professionnelles tout en facilitant l'implantation technico-pédagogique Concevoir un système documentaire facilement utilisable par les formateurs	
Résultats attendus Les contenus des programmes développent les compétences définies dans les profils de métiers La démarche pédagogique d'acquisition des compétences est compatible avec les ressources (humaines et didactiques) et les moyens (techniques et financiers) mobilisables L'ensemble des documents produits permet une mise en œuvre aisée de la démarche pédagogique choisie	
Méthodologie Les référentiels de métiers et de compétences doivent être validés par les professionnels en amont de l'écriture des programmes Les rédacteurs de programmes doivent respecter procédures d'élaboration de programmes établies par la DPDP Les résultats de l'étape 7 « Implantation des programmes » permettent d'amender et d'adapter les procédures d'élaboration des programmes Des formateurs confirmés (formateurs ressources) doivent être associés aux groupes de rédaction des programmes	
Positionnement de l'activité Le programme d'étude ou programme de formation produit au cours de cette étape doit être reconnu et publié de manière officielle car il constitue le référent national élaboré en partenariat école/entreprise. Il s'impose à tout organisme ou établissement de formation désirant intervenir dans les formations diplômantes et qualifiantes du domaine	
Point clé Les groupes de rédaction de programmes devront suivre également les implantations technico pédagogique en établissements afin d'assurer les corrections de contenus Ils pourront être assistés sur la méthode et les contenus par les opérateurs intervenant sur les projets pilotes	

PLAN D'INGENIERIE DE LA REFORME DE L'ETFP	
Fiche descriptive	
Etape 5	MISE A NIVEAU DES STRUCTURES DE FORMATION
Objectifs : Réhabiliter et/ou construire les établissements de formation Aménager et équiper les structures de formation nouvelles et réhabilitées Standardiser les constructions et les équipements des établissements	
Résultats attendus Les réhabilitations et les constructions sont conformes aux caractéristiques du nouveau dispositif d'ETFP Les aménagements et les équipements des établissements répondent aux exigences des programmes nouveaux ou rénovés Les études sur les coûts d'investissements et de fonctionnement sont exploitées	
Méthodologie Définir les établissements à rénover ou à construire à partir de l'ébauche d'offre de formation et du périmètre couvert par les projets de réforme (voir étape 3) A partir de données quantitatives, et stratégiques sur les branches définir les établissements spécialisés et polyvalents pour les formations diplômantes et qualifiantes Définir les listes d'équipements à partir du contenu des programmes et des plateaux techniques (voir étape 3) Utiliser dès que possible les données sur la standardisation des constructions et des équipements Suivre les procédures en vigueur pour les constructions, les aménagements et l'équipement des établissements	
Positionnement de l'activité Le plan de mise à niveau des structures doit être étroitement lié à l'activité 3 « Configuration du dispositif d'ETFP » et s'appuyer sur les études des coûts d'investissement Les études techniques de construction et de rénovation doivent prendre en considération la nouvelle structure des programmes et les modalités de formation	
Point clé Veiller à la coordination entre les différents services intervenant dans les constructions et les réhabilitations Veiller à ne pas intégrer dans les listes des équipements onéreux à faible taux d'utilisation - prévoir dans ce cas des séquences en alternance	

PLAN D'INGENIERIE DE LA REFORME DE L'ETFP	
Fiche descriptive	
Etape 6	GESTION DES FORMATEURS
Objectifs : Définir le profil professionnel des formateurs en fonction des nouveaux programmes à mettre en œuvre Définir et mettre en œuvre un plan de formation initiale et continue adapté au nouveau contexte du dispositif d'ETFP Adapter les procédures de gestion des formateurs	
Résultats attendus Les profils techniques et pédagogiques des formateurs sont adaptés aux niveaux et aux contenus des programmes ainsi qu'aux modalités de formation Un plan de formation s'adressant aux nouvelles recrues et aux formateurs en postes est mis en œuvre en perturbant le moins possible le dispositif de formation Les formateurs sont assistés sur le terrain pour la mise en œuvre des nouveaux programmes La gestion des formateurs est adaptée aux caractéristiques du dispositif	
Méthodologie Rédiger les fiches de compétences des formateurs à l'issue de la rédaction des programmes Adapter les procédures de recrutement Elaborer et mettre en œuvre un plan de formation initiale et un plan de perfectionnement des formateurs Définir les niveaux de gestion des formateurs(national, régional, local) en fonction des catégories et des statuts	
Positionnement de l'activité Les recrutements peuvent être programmés dès la parution de l'offre de formation La formation doit être articulée avec la production des programmes	
Point clé Pour augmenter son efficacité le de plan de formation doit être conçu sous la forme de formations /actions liées à la production et à la mise en œuvre des programmes ainsi qu'au développement des diverses modalités de formation : alternance, apprentissage, formation continue	

PLAN D'INGENIERIE DE LA REFORME DE L'ETFP	
Fiche descriptive	
Etape 7	IMPLANTATION DES PROGRAMMES
Objectifs : - Mettre en œuvre les programmes de formation dans les établissements en respectant les contenus définis et les modalités de formation préconisées - Assister les formateurs et les personnels d'encadrement dans les premières mises en œuvre des programmes - Apporter les modifications aux structures et contenus de programmes	
Résultats attendus - Toutes les potentialités des programmes sont exploitées par rapport aux contenus et aux modalités - Les personnels concernés (encadrement et formateurs) sont armés pour les mises en œuvre - Les programmes sont adaptés à l'issue d'une première expérimentation	
Méthodologie - Les personnels d'encadrement sont formés pour les planifications des formateurs, des programmes, des locaux et des équipements et la programmation des approvisionnements - Les séances d'appropriation des programmes en APC par les formateurs sont coordonnées avec l'étape 6 Formation des formateurs - De même la création des supports de formation pour des programmes en APC est coordonnée avec l'étape 6 - Une assistance technique des formateurs sur site est programmée en fonction des besoins	
Positionnement de l'activité - L'assistance et le suivi d'implantation sont des activités primordiales pour s'assurer que les profils des formés correspondront aux besoins et aux attentes exprimés par le secteur privé - Cette étape doit s'étaler dans le temps en fonction de la durée de chaque programme	
Point clé - Il est important de créer à l'intérieur du groupe technique ingénierie pédagogique des commissions ou sous-groupes chargés d'assurer le suivi d'implantation des programmes par branches ou par filières de formation - Les opérateurs en charge des projets pilotes devront participer aux premières interventions d'assistance et de suivi d'implantation	

PLAN D'INGENIERIE DE LA REFORME DE L'ETFP	
Fiche descriptive	
Etape 8	CERTIFICATION DES COMPETENCES
Objectifs : Définir un cadre national rénové de certification Définir et mettre en œuvre un dispositif de validation des formations qualifiantes Définir et expérimenter des procédures de validation des acquis	
Résultats attendus Le cadre national de certification recouvre les niveaux de qualification requis par le secteur privé Le dispositif de validation des formations qualifiantes permet aux bénéficiaires de poursuivre vers l'acquisition de diplômes Les procédures de validation des acquis permettent de valider les compétences acquises par l'expérience professionnelle	
Méthodologie Adapter la classification des diplômes proposés aux niveaux de qualifications reconnus par les entreprises Concevoir une procédure critériée de validation des compétences en évitant les sanctions en tout ou rien Mettre en place des procédures de validation de groupes de compétences correspondant à des situations professionnelles réelles Cette méthode de travail s'applique également à la validation des parcours qualifiants	
Positionnement de l'activité Les procédures et modalités de validation doivent être prises en considération dès l'étape de conception et d'écriture des programmes	
Point clé La mise en œuvre de programmes élaborés en démarche APC comporte deux points sensibles -Eviter la validation des compétences en tout ou rien qui n'est pas représentative des conditions de travail -Procéder à des validations de groupes de compétences ce qui permet de gagner des temps de formation et de réduire les coûts des exercices de validation	

PLAN D'INGENIERIE DE LA REFORME DE L'ETFP	
Fiche descriptive	
Etape 9	- ADAPTATION DU METFP ET DES STRUCTURES SOUS TUTELLE
Objectifs : Proposer des scénarios d'organisation des services du Ministère et des structures sous tutelles. pour l'adapter à ses missions et aux exigences de la Réforme Mettre en œuvre un planning de réforme des structures Proposer de nouveaux textes légaux et réglementaires	
Résultats attendus Les attributions de l'ensemble des Services rattachés au Cabinet, des Directions et des Structures sous tutelle sont définies en fonction des enjeux de reconstruction et de déploiement de l'ETFP La nouvelle organisation est mise en œuvre selon un organigramme actualisé. Les nouvelles fonctions sont implantées Les textes légaux et réglementaires sont promulgués et appliqués	
Méthodologie Cette activité vise l'exploitation des résultats de l'étude N°5 sur l'organisation du METFP et des structures sous tutelle associées Valider les attributions des structures impliquées dans le dispositif de formation du METFP Finaliser leurs principales activités et les moyens mobilisés (ressources humaines, financières, techniques, infrastructures)) Mettre en œuvre un planning de restructuration par étapes cohérentes Estimer les coûts d'une telle réforme (y compris infrastructures, équipements et formation des acteurs) Proposer les textes légaux et réglementaires	
Positionnement de l'activité Cette étape très délicate doit être soigneusement articulée avec la réalisation et la validation de l'étude N°5 En particulier le planning de restructuration sera conçu de manière à perturber à minima le fonctionnement du dispositif d'ETFP	
Point clé Tous les services et structures associées : technique, pédagogique, administratif et financier seront plus ou moins affectés par la nouvelle organisation privilégiant une attitude de réponse à la demande Certaines fonctions devront évoluer vers l'ingénierie de formation avec l'acquisition des compétences liées à l'adaptation du dispositifs par rapport aux besoins identifiés	

PLAN D'INGENIERIE DE LA REFORME DE L'ETFP	
Fiche descriptive	
Etape 10	MISE EN OEUVRE DU MODELE D'ORGANISATION DES ETABLISSEMENTS
Objectifs : - Définir les fonctions et l'organigramme des différents types d'établissements de formation et décrire les fonctions - Définir un schéma et des niveaux d'autonomie en fonction des objectifs de la réforme - Définir les instances de pilotage des établissements - Former les personnels d'encadrement	
Résultats attendus - L'organisation générale des différentes catégories d'établissements de formation est établie conformément aux orientations de la réforme - Les rôles et responsabilités de chaque poste sont définis en fonction des niveaux d'autonomie retenus - Les instances de pilotage des établissements sont définies et outillées - Les personnels sont formés aux nouvelles fonctions et aux nouvelles procédures	
Méthodologie - Définir les schémas et organigrammes fonctionnels des différentes catégories établissements - Proposer des niveaux d'autonomie des établissements en fonction des résultats attendus de la réforme - Définir les rôles et les responsabilités des différentes fonctions management, pédagogique administrative, financière, logistique et services généraux en fonction du niveau d'autonomie retenu - Définir la composition, les rôles et les responsabilités du Comité de Direction et du Conseil d'Administration avec la participation des représentants des entreprises et des services locaux - Mettre en œuvre un plan de formation-action des personnels d'encadrement	
Positionnement de l'activité Par rapport aux différents modes d'organisation susceptibles d'être implantés le point central de cette étape est la définition du degré d'autonomie des établissements .La procédure de définition doit être basée sur une analyse précise des parts d'activités relevant du cadre national (flux d'élèves par branches) de celles liées à un contexte de partenariat régional et local (formations continues, parcours qualifiants)	
Point clé Il est important d'intégrer les entreprises et les services locaux dans les Conseils d'administration afin que le partenariat école/entreprise soit effectif au niveau régional	

PLAN D'INGENIERIE DE LA REFORME DE L'ETFP	
Fiche descriptive	
Etape 11	MISE EN OEUVRE DES PROCEDURES DE GESTION DES ETABLISSEMENTS
Objectifs : Définir les domaines de gestion à mettre en œuvre Mettre en place les procédures et les outils de gestion en fonction du degré d'autonomie retenu Mettre en œuvre et gérer les tableaux de bord Former les personnels d'encadrement	
Résultats attendus Les domaines de gestion: administratif, financier, technico-pédagogique, développement des activités . . . etc sont identifiés et délimités Les procédures et les outils de gestion sont mis à disposition et pris en mains Le pilotage des établissements est renforcé par l'exploitation des tableaux de bord Les personnels maîtrisent les procédures et l'exploitation des résultats	
Méthodologie Définir les champs de responsabilité des différents domaines de gestion Elaborer et expérimenter les procédures et outils de gestion en fonction du degré d'autonomie Gérer les différents tableaux de bord et exploiter les résultats pour le pilotage des établissements Mettre en œuvre un plan de formation-action des personnels d'encadrement	
Positionnement de l'activité Les domaines et les modes de gestion mis en œuvre seront représentatifs des orientations de la réforme en particulier de l'ouverture de l'établissement vers l'extérieur	
Point clé Faire évoluer l'organisation actuelle en faisant apparaître une fonction « Développement des activités » qui devrait gérer l'ensemble des relations extérieures de l'établissement :formation ,continue, alternance ,insertion professionnelle. . . .	

PLAN D'INGENIERIE DE LA REFORME DE L'ETFP	
Fiche descriptive	
Etape 12	-ELABORATION DU REFERENTIEL QUALITE
Objectifs : Satisfaire les attentes des bénéficiaires de la l'ETFP Définir le cadre de référence de la qualité en ETFP Concevoir et mettre en œuvre une démarche permettant de respecter les critères de qualité Définir un cadre d'habilitation des établissements privés de formation	
Résultats attendus Les attentes des bénéficiaires de la formation sont identifiées et satisfaites Le référentiel qualité de l'ETFP est élaboré et validé par les partenaires La démarche qualité à mettre en œuvre est établie et partagée par tous les acteurs concernés Le cadre d'habilitation des établissements privés de formation est validé	
Méthodologie Définir en partenariat le référentiel qualité de l'ETFP (processus, standards, indicateurs) à partir du schéma fonctionnel des établissements Elaborer la démarche qualité à mettre en œuvre dans les établissements et la faire partager par tous les acteurs concernés Animer la démarche qualité aux niveaux national et local Elaborer une procédure d'habilitation des établissements privés de formation sur la base du référentiel qualité et en coordination avec l'étude N°7	
Positionnement de l'activité Cette activité doit être conduite en étroite coordination avec l'étape précédente N° 11 d'élaboration du modèle de gestion des établissements et avec l'étude N°7 sur la qualité dans les établissements de formation privés	
Point clé Il faut veiller à intégrer rapidement la démarche qualité dans les travaux sur l'organisation des établissements afin d'éviter de plaquer ensuite la qualité sur un mode d'organisation pré établi	

PLAN D'INGENIERIE DE LA REFORME DE L'ETFP	
Fiche descriptive	
Etape 13	DEVELOPPEMENT DE L'ALTERNANCE ET DE L'APPRENTISSAGE MODERNE
Objectifs : - A partir des résultats de l'étude N°2 définir les possibilités de mise en œuvre de l'alternance et de l'apprentissage dans les différents modes de formation - Programmer l'implantation de l'alternance et de l'apprentissage dans les différentes composantes du dispositif de formation - Adapter les textes réglementaires et guides méthodologiques pour la mise en œuvre de ces modalités de formation - Organiser le tutorat le suivi et les modalités pédagogiques de mise en œuvre de ces modes de formation	
Résultats attendus - Les critères de mise en œuvre de l'alternance, de l'apprentissage sont clarifiés et partagés - Les objectifs d'implantation de l'alternance et de l'apprentissage sont définis en partenariat - Les textes réglementaires et les guides méthodologiques sont mis à jour et adaptés au contexte actuel - Les tuteurs et les formateurs sont formés à la mise en œuvre de ces modes de formation	
Méthodologie - Définir en partenariat les caractéristiques de mise en œuvre de l'alternance et de l'apprentissage dans les formations diplômantes, qualifiantes et dans les dispositifs d'insertion - Recenser les capacités d'accueil des entreprises pour ces différents modes de formation - Identifier les tuteurs potentiels - Arrêter les procédures techniques et pédagogiques de mise en œuvre - Adapter les textes et les guides méthodologiques - Former les tuteurs et les formateurs à ces différentes procédures - Assurer le suivi en entreprises et la validation des acquis (dans le cadre APC) en entreprises	
Positionnement de l'activité La mise en œuvre de l'alternance et de l'apprentissage s'avèrent indispensables pour la prise en charge des effectifs annuels prévus	
Point clé Un des facteurs de la réussite de ces modes de formation est le suivi des élèves en entreprises de la part des formateurs. Si cette condition n'est pas respectée le passage en entreprise perd de son intérêt formatif	

PLAN D'INGENIERIE DE LA REFORME DE L'ETFP	
Fiche descriptive	
Etape 14	AMELIORATION DE L'APPRENTISSAGE TRADITIONNEL
Objectifs : Faire évoluer l'apprentissage traditionnel vers un apprentissage amélioré afin : -de garantir le niveau de qualification des apprentis -d'améliorer et maîtriser les conditions d'insertion professionnelle Développer cette forme d'apprentissage afin de couvrir les besoins d'insertion des publics hors scolarité Faire évoluer les entreprises vers le secteur formel	
Résultats attendus Les niveaux de qualification de l'apprentissage amélioré sont validés en référence au dispositif de certification ETFP L'insertion professionnelle est maîtrisée Cette forme d'apprentissage est généralisée afin de mieux répondre aux besoins Les entreprises du secteur informel évoluent vers des modes plus formels	
Méthodologie Exploiter les résultats de l'étude N°2 sur les thèmes suivants relatifs à l'apprentissage amélioré : -la définition des contenus de formation par rapport aux programmes nationaux -l'adaptation du tutorat -la certification des acquis de l'apprentissage Organiser le développement de ce dispositif avec une expérimentation territoriale et par branches Participer à l'évolution des entreprises du secteur informel dans différents domaines techniques et de gestion	
Positionnement de l'activité Cette activité visant le secteur informel doit s'appuyer sur certaines modalités expérimentées dans l'étape précédente	
Point clé L'approche du secteur informel sur les problématiques d'apprentissage s'avérant délicate il est recommandé de l'intégrer dans la démarche globale de la composante insertion/emploi du programme C2D	

PLAN D'INGENIERIE DE LA REFORME DE L'ETFP	
Fiche descriptive	
Etape 15	- APPUI A L'INSERTION PROFESSIONNELLE DURABLE
Objectifs : Analyser les dispositifs d'insertion existants pour les publics scolarisés et pour les publics hors scolarité Identifier les appuis et compléments à apporter aux dispositifs performants qui devraient être généralisés Expérimenter de nouveaux dispositifs d'insertion Généraliser les dispositifs performants	
Résultats attendus Les dispositifs performants sont identifiés et caractérisés pour les différents types de publics et les appuis à apporter sont précisés Les dispositifs existants sont adaptés par rapport aux objectifs qualitatifs et quantitatifs d'insertion durable Les nouveaux dispositifs performants sont validés Tous les dispositifs performants sont généralisés	
Méthodologie Analyser les conditions de réussite des dispositifs d'insertion performants Identifier les appuis à apporter en termes : d'ingénierie,- de professionnalisation des acteurs, de mobilisation de partenaires etc Expérimenter en partenariat de nouveaux dispositifs ou actions d'insertion Généraliser les dispositifs performants en fonction des objectifs qualitatifs et quantitatifs d'insertion durable	
Positionnement de l'activité Cette activité doit s'appuyer sur les résultats de l'étude de faisabilité du volet insertion/emploi du programme C2D	
Point clé Les activités visant l'insertion durable doit obligatoirement être conduite dans le cadre d'un partenariat élargi associant tous les acteurs potentiels	

PLAN D'INGENIERIE DE LA REFORME DE L'ETFP	
Fiche descriptive	
Etape 16	PROMOTION DE L'ETFP-
Objectifs : Valoriser les finalités et les réalisations de l'ETFP réformée Présenter l'ETFP comme processus normal de poursuite d'études Démontrer l'ETFP comme voie de la réussite	
Résultats attendus Le nouveau dispositif d'ETFP rénové en partenariat est présenté et valorisé L'ETFP est présenté comme une poursuite normale d'études au même titre que l'enseignement secondaire Des exemples démontrent l'ETFP comme voie de la réussite	
Méthodologie Organiser en partenariat une campagne d'information et des manifestations sur les finalités et les activités de l'ETFP Présenter le dispositif d'ETFP avec ses débouchés sur l'économie et ses passerelles avec le dispositif d'enseignement secondaire Sélectionner des exemples d'insertion professionnelle durable et d'évolution de carrière	
Positionnement de l'activité Cette activité doit être programmée en partenariat aux niveaux national ,régional et local	
Point clé L'harmonisation des actions aux différents niveaux est indispensable car une communication brouillée est très contre - productive	